

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ECOLE

**REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales)

Le Conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

**MERCREDI 25 MARS 2015
à 20 HEURES
Salle du Conseil municipal en Mairie**

ORDRE DU JOUR :

Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 3 février 2015.

- 1 Nouveau Projet d'Opération d'Intérêt National (OIN) risquant d'affecter la commune de Saint-Cyr-l'Ecole - Motion.
- 2 Reprise anticipée du résultat du Compte administratif 2014 de la commune.
- 3 Reprise anticipée du résultat du Compte administratif 2014 du service de l'Assainissement.
- 4 Budget Primitif 2015 de la commune.
- 5 Budget primitif 2015 du service de l'Assainissement.
- 6 Taux d'imposition locale 2015.
- 7 Redevance d'occupation du domaine public – Manège.
- 8 Modalités de versement d'une subvention à l'association Amicale Laïque.
- 9 Modalités de versement d'une subvention au Club Athlétique Omnisports.
- 10 Projet de protocole d'accord transactionnel avec la société SODEXO.
- 11 Recensement de la population : rémunération complémentaire des agents recenseurs.
- 12 Attribution des frais de représentation au Directeur Général des Services.

Pour information

Liste des décisions du Maire prises en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil Municipal du 22 avril 2014. Application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Saint-Cyr-l'École, le 19 mars 2015



Le Maire,

Bernard DEBAIN